



VILLE DE NEULLY-PLAISANCE

GRAND PRIX DE L'ENVIRONNEMENT 2002  
THÈME : ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

## LA MAIRIE CRÉE UN ESPACE PÉDAGOGIQUE POUR DÉCOUVRIR LA FAUNE ET LA FLORE NOCÉENNE

A Neully-Plaisance, toute action ou projet doit satisfaire à trois priorités : promouvoir le développement économique, sauvegarder la dimension humaine de la ville et préserver l'environnement. La Municipalité, en place depuis 1983, s'efforce donc de mener une politique d'urbanisme cohérente, par la rénovation de quartiers anciens et la mise en place de zones pavillonnaires d'habitations et de loisirs et une politique d'environnement rigoureuse visant à développer de nombreux espaces verts.

Riche d'un parc de 31 hectares, la mairie de Neully-Plaisance a conçu un outil pédagogique « LA SALLE NATURE », destinée à l'étude et à l'observation de la faune et de la flore nocéenne (coût 200 000 F auxquels s'ajoute l'aide de partenaires financiers).

Située à 5 mn à pied du parc des Coteaux d'Avron, « la salle nature » est née d'un cahier de doléances émises par des Nocéens impliqués dans une commission extra-municipale (300 personnes volontaires et bénévoles) chargée depuis 1997 de réfléchir à l'aménagement du futur parc, ouvert le 31 décembre 1999.

Principalement destinée à un public scolaire, la salle nature est animée par un écologue chargé d'aider les enseignants dans leurs recherches et d'animer des journées à thèmes, et un assistant technique pour la gestion matérielle de la salle.

Pour remplir ses missions : apprendre à aimer la nature et à la respecter, faire des travaux pratiques sur le parc en les associant à une phase de réflexion et d'étude en intérieur; la salle nature est équipée de plusieurs ordinateurs, d'une connexion internet, d'aquariums, terrariums, germinariums, loupes, binoculaires, etc ... mais aussi de livres, CD roms, encyclopédies, vidéos.

Au-delà de sa connotation scolaire, la salle nature est ouverte à tous, associations et particuliers intéressés par l'observation de leur environnement. La visite du parc et les « séances » en salle sont gratuites.

**Contacts presse : André PELISSIER, Maire-Adjoint chargé des Affaires Scolaires**  
( 01 43 00 96 16 postes 355, 326 - Fax : 01 43 00 42 80 – Hôtel de Ville – 6, rue du Général de Gaulle – 93360 Neully-Plaisance. E.mail : [mairienp@wanadoo.fr](mailto:mairienp@wanadoo.fr) – Adresse internet : <http://www.plaisanceweb.com>